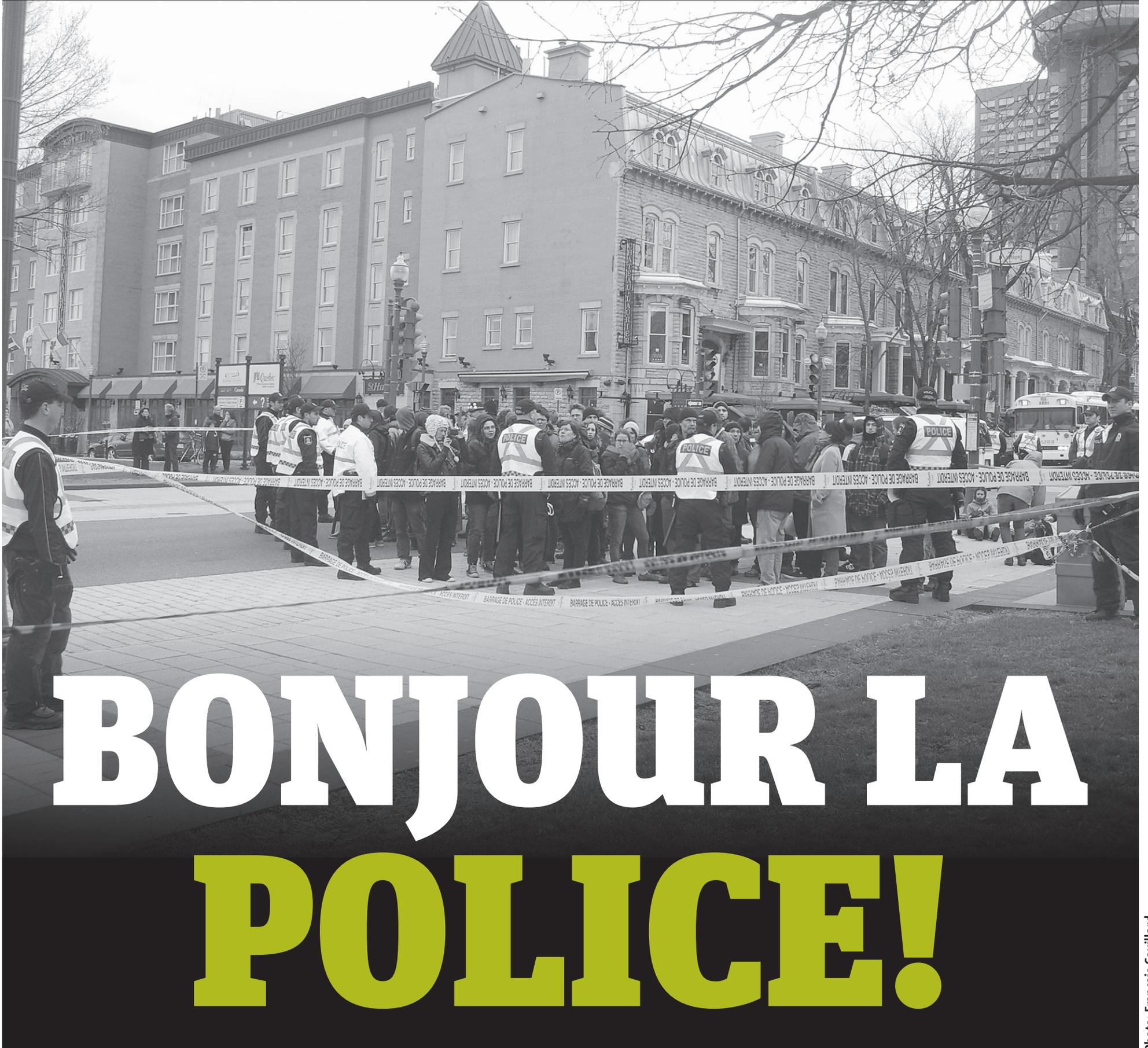


Droit de parole

Les luttes populaires au centre-ville de Québec > Volume 39, Numéro 5 > mai 2012 > www.droitdeparole.org



BONJOUR LA POLICE!

Photo: François Couillard

Vendredi le 27 avril dernier, la police de Québec a attiré dans ce qui ressemble à un guet-apens, un groupe de femmes qui manifestaient pacifiquement contre la hausse des frais de scolarité sur la Grande-Allée. La même technique policière a été utilisée le 19 avril pour disperser un groupe d'étudiants et d'étudiantes du CEGEP de Limoilou. En tout 130 personnes ont été prises en souricière et se sont vu imposer des contraventions s'élevant jusqu'à 494\$... en vertu du Code de la sécurité routière! La police de Québec a pris un virage ultra-répressif et elle

s'attaque ainsi directement à un droit fondamental, celui de manifester.

À la suite de ces récentes manifestations sévèrement réprimées, des groupes unissent leurs voix pour dénoncer l'abus de pouvoir de la police. Les Profs de Québec contre la hausse, la Ligue des droits et libertés ainsi que la Coalition de Québec et Chaudière-Appalaches opposée à la tarification et à la privatisation des services dénoncent les arrestations massives, l'abus de pouvoir de la police et demandent l'annulation des contraventions.

Tel que le rappelle Dominique Pes-

chard, président de la Ligue des droits et libertés, « le droit de manifester est garanti à toute personne en vertu de l'article 3 de la Charte des droits et libertés du Québec, loi quasi constitutionnelle qui prévaut sur les autres lois et règlements, y compris le Code de la sécurité routière ici invoqué. »

La Ligue des droits et libertés soutient que le Service de police de la Ville de Québec (SPVQ) a utilisé de faux prétextes pour empêcher les gens de manifester contre la hausse des frais de scolarité. Selon Hélène Nazon, des Profs de Québec contre

la hausse, cette intensification de la répression policière « est en train de criminaliser des jeunes, des étudiantes et étudiants en bafouant leurs droits fondamentaux ».

Alors que le mouvement étudiant prend les allures d'un mouvement social plus large contre les politiques néo-libérales des gouvernements et contre les mesures d'austérité qui les accompagnent, il est plus que jamais urgent d'affirmer le droit de manifester dans une ville où les forces policières ne semblent plus vouloir respecter ce droit.

Logement social**Un rempart contre la pauvreté**Par **Nathalie Côté**

Le FRAPRU et ses groupes membres de Québec demandent à la Ville de Québec d'adopter un règlement d'inclusion obligatoire de logements sociaux qui s'appliquerait à tous les nouveaux développements immobiliers sur son territoire.

Ces demandes surviennent au moment où la Ville de Québec élabore les grandes lignes de son développement pour les 15 ou 20 prochaines années. C'est ce que la Ville nomme le Plan de mobilité durable. Dans ce contexte, les groupes membres du FRAPRU s'inquiètent de l'avenir des populations vulnérables qui vont être soumises à de nombreuses pressions dans leur milieu de vie.

Selon Typhaine Leclerc, organisatrice au Comité des citoyens et des citoyennes du quartier Saint-Sauveur (CCCQS) : « Il faut que les ménages à faible revenu des quartiers touchés par les grands développements y trouvent leur compte. »

Les groupes membres du FRAPRU demandent qu'au moins 30% de logements sociaux soient inclus dans toutes les nouvelles constructions sur le territoire de la Ville de Québec. Selon Véronique Laflamme « S'il existait un règlement d'inclusion, les groupes menant des projets d'habitation sociale pourraient plus facilement avoir accès à des terrains qui généralement leur passent sous le nez. »

Les organisations de défense des droits des locataires conviennent que cela ne suffira pas pour régler les problèmes de logement à Québec. Tel que le rappelle Ty-

phaine Leclerc « elle (la Ville) doit utiliser sa visibilité et son rayonnement pour faire avancer les dossiers sociaux et convaincre les gouvernements provincial et fédéral de poursuivre et d'augmenter leurs investissements dans le logement social. »

À la demande du FRAPRU, le maire a répondu, comme on pouvait le lire sous la plume d'Isabelle Porter dans Le Devoir du 28 avril dernier « Moi, j'irais dire au FRAPRU : Allez donc parler à vos amis du quartier Saint-Jean-Baptiste et demandez-leur pourquoi ils ont refusé un édifice où il y avait de la mixité ! ».

Le maire faisait référence au référendum de l'îlot Irving sur la dérogation de zonage permettant une construction à neuf étages. Le zonage actuel en prévoyait pas plus de six. Le projet influait une coopérative d'habitation malheureusement abandon-

née par le promoteur à la suite du rejet de sa demande de dérogation.

Marc Boutin, militant contre la dérogation de zonage de l'îlot Irving, qu'on a pu lire à plusieurs reprises dans nos pages sur cette question, accueille favorablement la proposition du FRAPRU. À condition, précise-t-il que l'ensemble des projets respecte le zonage et que les logements sociaux jouissent des mêmes avantages que les autres modes de propriété, maison uni-familiale, condo, etc. »

Le FRAPRU et ses groupes membres devront poursuivre leurs pressions pour que la Ville s'intéresse davantage au logement social. La partie n'est pas gagnée. Les prochaines batailles auront fort probablement lieu dans le quartier Saint-Sauveur, quartier actuellement dans la mire des promoteurs et de la Ville qui veulent y stimuler le marché immobilier.

La Ville de Québec doit se prémunir contre l'Accord économique et commercial global

Le gouvernement du Canada négocie actuellement, à huis clos, un traité de libre-échange bilatéral avec l'Union européenne : l'Accord économique et commercial global (AÉCG). Plusieurs acteurs de l'économie locale et du milieu communautaire, des syndicats, des élus et de simples citoyens ont manifesté leurs inquiétudes concernant cet accord au cours des derniers mois.

Suivant la « tradition du secret » instaurée dès les premiers accords de ce type, la société civile et la grande majorité des élus sont tenues à l'écart de ces négociations et ne sont pas informées de leur contenu. Les seules informations substantielles que nous obtenons au sujet de cet accord proviennent de fuites. Pourtant, l'AÉCG va plus loin encore que l'ALÉNA en terme de mondialisation des marchés et il pourrait avoir des conséquences importantes sur l'organisation sociale en affaiblissant encore davantage le poids démocratique de la société civile face à la grande entreprise.

En effet, les informations rendues publiques par le Réseau québécois sur l'intégration continentale (RQIC) démontrent que cet accord comportera une clause de protection des investissements, telle que celle qui est présente dans le controversé chapitre 11 de l'ALÉNA. Cette clause permet aux entreprises de poursuivre les différents paliers de gouvernement pour perte de profits escomptés, lorsque ceux-ci, pourtant élus démocratiquement, adoptent des lois ou règlements afin de mieux protéger l'environnement ou les

acquis sociaux et que ces lois ont un impact sur les activités de ces entreprises. Les litiges se règlent en privé, dans des tribunaux administratifs supranationaux et rien n'oblige les gouvernements à divulguer les montants en jeu aux citoyens, même s'il s'agit d'argent public.

Outre cette disposition controversée, qui a donné lieu à plus de trente poursuites au Canada depuis la ratification de l'ALÉNA, l'AÉCG augmente la pression sur les marchés publics québécois et canadiens. Les marchés publics représentent tous les approvisionnements en biens ou en services faits par les différents paliers de gouvernement, les sociétés d'État et les secteurs publics et parapublics.

Ces marchés publics, qui représentent pas moins de 179 milliards de dollars au Canada et 28,7 milliards de dollars pour le seul gouvernement du Québec, ont jusqu'à récemment été exclus des traités de libre-échange pour des raisons évidentes. En effet, ils représentent un puissant levier économique permettant au gouvernement de favoriser, par exemple, des entreprises locales, des produits plus écologiques ou socialement responsables. Leur intégration dans l'AÉCG fera en sorte que les appels d'offres du secteur public seront désormais ouverts aux entreprises européennes et, surtout, soumis à des règles strictes, non décidées démocratiquement, qui empêcheront de favoriser les retombées locales (emplois, contenus, etc.).

Les multinationales de l'eau comme

Véolia et Suez vont ainsi pouvoir s'ingérer de plus en plus dans la gestion de l'eau au Québec, d'autant que les services d'eau potable et d'assainissement ne sont pas exclus des négociations. Tout cela pave la voie à la privatisation de ces services. Or, à travers le monde, la privatisation de ces services a causé des hausses de tarifs, des frais supplémentaires pour les municipalités, une baisse de qualité de l'eau, un accès restreint à l'information pour les citoyens et des coupures de service. Pour ces raisons, dans plusieurs pays d'Europe, des municipalités qui avaient choisi de privatiser ces services ont choisi de les remunicipaliser. Avec la disposition de protection des investissements contenue dans l'AÉCG, un retour vers des services publics à la suite de privatisations sera très difficile et coûteux, voire impossible.

Parce que des éléments qui relèvent de compétence municipale sont inclus dans cet accord sans que les villes soient invitées à la table des négociations, une cinquantaine de villes canadiennes ont adopté des résolutions concernant l'AÉCG.

La Ville de Québec a d'ailleurs adopté, en 1998 et en 2005 notamment, de semblables résolutions s'opposant à l'ingérence d'accords économiques internationaux dans les champs de compétence municipaux. Elle se doit, par souci de cohérence et de prudence, de faire de même en ce qui concerne l'AÉCG. Nous exhortons le conseil exécutif de la Ville de Québec d'accéder à la demande des groupes de la so-

ciété civile qui souhaitent le rencontrer afin de lui faire part de leurs préoccupations et de lui proposer un modèle de résolution.

À l'instar de Burnaby, Saskatoon, Kingston, Toronto, Montréal et Baie-Comeau, il est impératif que Québec adopte une résolution demandant une exemption complète de cet accord bilatéral. Les élus municipaux doivent conserver tous leurs leviers d'action. La qualité de vie des citoyens et le contrôle démocratique doivent avoir préséance sur les visées financières d'une poignée de multinationales.

- Les AmIes de la Terre de Québec
- Regroupement d'éducation populaire en action communautaire des régions de Québec et Chaudière-Appalaches
- Conseil régional de l'environnement Capitale-Nationale
- Nature Québec
- Comité logement d'aide aux locataires (CLAL)
- Association pour la Défense des Droits sociaux du Québec métropolitain (ADDS-QM)
- Carrefour d'animation et de participation à un monde ouvert (CAPMO)
- La Marée des mots
- Conseil Central de la CSN de Québec et Chaudière-Appalaches
- Coalition québécoise pour une gestion responsable de l'eau EAU SECOURS!
- Conseil des Canadiens
- Syndicat canadien de la fonction publique
- Groupe de simplicité volontaire de Québec
- Corporation de défense des droits sociaux (CDDS) Lotbinière
- ACEF de Québec
- Atout-Lire
- Regroupement des groupes de femmes de la région de la Capitale-Nationale (Portneuf-Québec-Charlevoix).

Droit de parole

266, rue Saint-Vallier Ouest
Québec (Québec) G1K 1K2
418-648-8043
info@droitdeparole.org

www.droitdeparole.org
Retrouvez *Droit de parole*
sur Facebook

Droit de parole a comme objectif de favoriser la circulation de l'information qui concerne l'amélioration des conditions de vie et de travail des classes populaires, ainsi que les luttes contre toutes formes de discrimination, d'oppression et d'exploitation.

Droit de Parole n'est lié à aucun groupe ou parti politique. L'équipe de Communications Basse-ville est responsable du contenu rédactionnel du journal. Les opinions exprimées n'engagent que leurs auteurs.

Droit de parole bénéficie de l'appui du ministère de la

Culture, des Communications et de la Condition féminine du Québec.

Dépôt légal : Bibliothèque Nationale d'Ottawa, Bibliothèque Nationale du Québec
ISSN 0315-9574
Courrier de 2^e classe
No 40012747

Tirage : 15 000 exemplaires
Distribués porte à porte dans les quartiers du centre-ville.
Disponible en présentoirs.

Équipe du journal :
Simon M. Leclerc, Francine Bordeleau, Marc Boutin, François G. Couillard, Monique Dupont, Pierre Mouterde, Renaud Pilote,

Les AmIes de la Terre de Québec, Simon-Pierre Beaudet, Michaël Lessard, Grace V. Roy, Guillaume Marchand, Gilles Simard.

Coordination :
Nathalie Côté

Design : Martin Charest
Webmestre : Michaël Lessard

Photos :
Réal Ménard
François G. Couillard,
Nathalie Côté.

Imprimeur : Payette et Simms inc.



Entrevue avec Ann Gingras

Labeaume et radios-poubelle : même discours antisyndical!

À l'occasion du 1er mai, Journée internationale des travailleuses et des travailleurs, Droit de parole a recueilli les propos d'Ann Gingras, présidente du Conseil central de la CSN de Chaudière-Appalaches et porte-parole de la Coalition opposée à la tarification et à la privatisation des services publics. Discussion sur l'actualité.

Par **Nathalie Côté**

Le discours anti-syndical prend de plus en plus de place. On pense au Conseil du patronat qui martèle que les syndicats ne devraient pas intervenir politiquement. Qu'en pensez-vous?

Le Conseil du patronat a toujours été antisyndical, mais aussi antisocial. Eux, c'est l'intervention minimum. Le grand manitou du Conseil du patronat, l'Institut économique de Montréal, s'est infiltré partout. C'est la tendance libertarienne qui prédomine : l'intervention de l'État au minimum et en même temps, les programmes sociaux et les services publics réduits au minimum. C'est la valorisation de la richesse individuelle, sans notion de collectivité. Pas surprenant qu'il y ait un discours de plus en plus développé contre les organisations syndicales. Cela s'est toujours fait. Mais je dirais que c'est plus concerté maintenant, parce qu'on ajoute à cela des partis politiques comme l'ADQ, puis la CAQ aujourd'hui. Et avec le Parti Conservateur à Ottawa, on vient de mettre la cerise sur le gâteau.

Il y a un mépris pour les syndicats et pour la liberté d'association à tous les niveaux de gouvernement. Devrait-on s'en inquiéter?

Plusieurs dans le mouvement syndical y voient une menace. Une menace à l'ordre économique. À la CSN, on a toujours mis de l'avant ce qu'on appelle le deuxième front. Le premier front, c'est la négociation d'une convention collective, l'application de la convention collective. Le deuxième front, c'est toute l'intervention sur le plan social. Parce qu'un membre de syndicat n'arrête pas d'être membre à 5h le soir quand son quart de travail est terminé. Il y a des projets de loi et toutes sortes de règlements qui vont influencer sa qualité de vie. (...) Dans ce cadre-là, nous avons une responsabilité d'intervenir sur le plan syndical et sur le plan social. On n'est pas déconnecté de ce qui se passe. On est touché par tout ce qui se passe comme n'importe quels citoyens et citoyenne. Personne ne va nous empêcher de nous exprimer et de revendiquer.

À Québec avec les radios-poubelle et leurs animateurs qui dénigrent toute forme de vie associative, les syndicats ont la vie dure. Récemment, c'était au tour du Maire Labeaume de servir cette médecine aux cols bleus et aux pompiers. Comment expliquer cela?

Le maire Labeaume est un produit de ce que l'on vit à Québec depuis fort

longtemps. Les ondes sont polluées par les radios-poubelle. (...) Ce discours populiste, c'est loin d'un discours politique. En même temps, quand on veut établir de bonnes relations de travail, une des notions de base, c'est le respect. Alors, si on commence en disant les cols bleus, ce sont des fraudeurs et que les pompiers se « pognent le bacon à deux mains parce qu'ils ne sortent pas assez de la caserne », c'est clair qu'on s'en va vers un mur et vers l'échec.

S'il y a encore des gens qui doutaient des positions politiques réactionnaires de Labeaume, ne vient-on pas d'avoir une preuve de sa vision du monde avec son attitude envers ses propres employés?

Moi, j'en ai jamais douté. C'est un homme d'affaires qui a été élu à la mairie. Alors, il ne faut pas s'attendre à avoir quelqu'un de progressiste.

Avec les dernières manifestations étudiantes durement réprimées, on se demande si, en plus du droit d'association, ce n'est pas celui de manifester qui est aussi de plus en plus méprisé.

C'est plus qu'inquiétant, en effet. En 2005 (lors de la dernière grève étudiante), les forces policières sont aussi intervenues de façon abusive. Est-ce que c'est parce qu'ils veulent leur en mettre plein la vue puisque ce sont des jeunes? Nous, on pense que c'est ça.

On a l'impression que les gouvernements, partout en Occident, cherchent à faire passer leurs mesures d'austérité de gré ou de force.

Il y a en effet une déresponsabilisation du gouvernement et en même temps, un laissez-aller et une utilisation éhontée de plusieurs outils, comme les forces policières pour arriver à leurs fins. Mais ils sont mieux de faire attention. Il peut rester des séquelles. Pas nécessairement juste des séquelles sur un choix électoral. Il peut rester des séquelles longtemps dans la mémoire collective.

Comment peut-on imaginer un retournement de situation ?

Il faut maintenir la fébrilité qu'on vit actuellement au Québec. Il faut faire en sorte, peu importe le mouvement social, que les gens soient traités d'abord et avant tout avec respect. Peu importe ce que monsieur Charest ou madame Beauchamp peuvent penser, ce n'est pas vrai que la démocratie, c'est faire un choix sur un bulletin aux quatre ans.



Ann Gingras lors de la manifestation du 1er mai où se sont rassemblés plus de 500 personnes devant le parlement en solidarité avec le mouvement étudiant et pour dénoncer la tarification et la privatisation des services publics.

PHOTO RÉAL MICHAUD.

Si la liberté d'association des travailleurs et des travailleuses n'est jamais acquise, elle ne l'est guère plus pour les étudiants et les groupes populaires. D'ailleurs la Coalition de Québec et Chaudière-Appalaches opposée à la tarification et à la privatisation des services publics a intégré la liberté d'association à ses revendications lors de la marche du 1er mai 2012. À titre d'exemple, pendant les dernières se-

maines, les représentants du gouvernement n'ont pas cessé d'appeler « boycott » une grève étudiante digne de ce nom. Le droit de grève est pourtant un acquis que les associations étudiantes exercent depuis 1958. En outre, les groupes populaires et les organismes de défense des droits sont sous la loupe du gouvernement fédéral. Celui-ci cherche à leur interdire de faire de l'action politique non partisane.



Michel Yacoub

Conseiller en sécurité financière
Conseiller en assurances collectives

- Assurance Collective
- Assurance Salaire
- Assurance Vie
- R.E.E.R Collectif
- R.E.E.R

505 14^e Rue
Québec, Qc. G1J 2K8
Tél. : (418) 529-4226
Fax : (418) 529-4223
Ligne sans frais 1-877-823-2067

Fonds de solidarité des groupes populaires**38^e campagne de financement**

Devant l'imminence de nouvelles compressions budgétaires dans l'ensemble de nos paliers gouvernementaux, le Fonds de solidarité des groupes populaires lance sa 38^e campagne de financement sous le thème « Donnez un coup de main aux ressources de votre quartier ! ».

À cette occasion, le Fonds de solidarité dévoile les principaux enjeux sur lesquels les huit groupes membres travailleront cette année. Comme à tous les ans, c'est une invitation à apporter votre contribution financière pour que nous puissions, ensemble, poursuivre la lutte contre les inégalités socio-économiques, environnementales et culturelles qui sévissent. Le lancement de la campagne 2012 est un appel à cultiver la solidarité afin de défendre nos droits et contrer les injustices.

En 38 ans de Solidarité pour les groupes de défense collective des droits de la Capitale-Nationale, les résultats du Fonds témoignent de sa pertinence. Durant cette période, plus d'un million et demi de dollars ont été redistribués aux différents groupes membres de notre fondation et près de 300 000\$ en prêts sans intérêt ont été octroyés. Ces données, bien qu'elles soient significatives, ne révèlent cependant qu'une partie du coup de main qui a été donné par toutes celles et tous ceux qui ont contribué au Fonds de solidarité des groupes populaires. À titre d'illustration, voici quelques exemples concrets du travail effectué.

À Québec, nos donateurs ont contribué à empêcher la fermeture d'écoles dans le quartier Saint-Sauveur. Ils ont aussi favorisé la création de plusieurs coopératives d'habitation dans les quartiers Saint-Jean-Baptiste et Saint-Sauveur, aidé à freiner le projet d'autoroute de

la Falaise, à protéger l'îlot Berthelot et le parc Scott, à aménager le parc Durocher, à mettre en œuvre un projet pilote de rue partagée sur la rue Sainte-Claire, tout cela dans l'optique d'améliorer la qualité de vie de nos quartiers.

Rappelons aussi que l'ensemble des dons recueillis a favorisé l'instauration du formulaire de bail obligatoire ainsi que la création de l'organisme Atout-Lire et du Marché de solidarité régionale de Québec. Les campagnes de sollicitation ont permis de défendre la liberté d'opinion et d'expression par le soutien constant à un journal et à une radio communautaire. Ces campagnes ont contribué également au respect des droits des personnes judiciarisées, au droit à la vie privée des femmes chef de famille, ainsi qu'à des activités d'éducation populaire pour les personnes assistées sociales. Avec toutes ces luttes nous avons construit un réseau populaire dont nous pouvons être fiers, car il contribue à redonner du pouvoir à des individus souvent sans voix.

Ces exemples démontrent la solidarité en marche au sein d'une fondation qui œuvre pour l'intérêt de toutes et de tous. Les groupes membres de notre fondation sont des organismes qui, en plus d'améliorer l'entraide entre les individus défavorisés, sont toujours à l'avant-scène pour protéger et affirmer les droits de nos concitoyens et concitoyennes. La défense des droits est un exercice démocratique important pour la pérennité des droits sociaux et mérite un financement adéquat au regard des difficultés qu'elle ne cesse de rencontrer.

Afin de préserver l'héritage que nous ont laissé ces bâtisseurs de solidarité, retrouvons nos manches et donnons un coup de main aux ressources de nos quartiers.

Un coup de main aux ressources de votre quartier

Le Fonds de Solidarité se veut un rempart contre l'appauvrissement envisagé des services offerts à la population. En donnant au Fonds, vous contribuez au financement de huit groupes de défense qui œuvrent, malgré des embûches permanentes, pour améliorer les conditions de vie de votre quartier.

Faites parvenir vos dons en ligne au www.fsgpq.org ou par chèque à l'adresse :

**Fonds de solidarité des groupes populaires
301, rue Carillon
Québec (Qc) G1K 5B3**

Note : Nous émettrons un reçu de charité pour fins d'impôt



**DONNEZ UN COUP DE MAIN AUX
RESSOURCES DE VOTRE QUARTIER!**



Fonds de solidarité
des groupes populaires

En ligne: www.fsgpq.org ou par téléphone: 418 529-4407

Comité des citoyens et citoyennes du Quartier Saint-Sauveur **Donner la parole aux résidents du quartier**

Le Comité des citoyens et citoyennes du quartier Saint-Sauveur (CCCQSS) travaille avec les gens du quartier depuis plus de 40 ans à défendre les droits des locataires et à améliorer la qualité de vie dans le quartier. À travers divers regroupements, le CCCQSS a toujours été actif au plan politique afin de faire valoir les intérêts des plus défavorisés.

Durant la dernière année, le CCCQSS a été actif au sein de la coalition opposée à la privatisation et la tarification des services publics. Nous avons aussi mis en branle un projet sur la mobilité durable spécifique au quartier Saint-Sauveur.

Pour la prochaine année, le CCCQSS poursuivra avec le Front d'action populaire en réaménagement urbain (FRAPRU) le travail de pression sur le gouvernement fédéral concernant la fin des conventions sur les logements sociaux. Celle-ci menace les subventions allouées aux locataires et touche près de 127 000 ménages au Québec. Au plan local, nous poursuivons l'accompagnement du groupe de requérants pour le développement de la coopérative Les Jardins de Saint-Sauveur. Nous réaliserons aussi une série d'animations thématiques sur la mobilité durable qui vise à inclure les résidents du quartier dans l'élaboration du plan de mobilité. Enfin, nous continuerons de répondre à diverses demandes des citoyens et à soutenir les locataires du quartier dans la défense de leurs droits et de leurs intérêts.

Alter Justice

À la défense du droit des détenus

Anciennement connu sous le nom de Groupe de défense des droits des détenus de Québec, Alter Justice est le seul organisme de bienfaisance au Québec qui travaille principalement au respect des droits des personnes judiciairisées, et ce, depuis 1977.

Fournir de l'aide afin de faire valoir les droits des personnes judiciairisées, soutenir les personnes à faibles revenus dans leurs démarches pour obtenir une suspension de leur casier judiciaire et sensibiliser la population aux impacts socio-économiques du casier judiciaire : voilà les nouveaux axes d'intervention à la mission d'Alter Justice depuis 2011.

Malgré un support financier de Centraide Québec, le démarrage et le maintien de ce nouveau service demeurent très problématiques. Après de nombreuses recherches pour obtenir un soutien financier, il a fallu se rendre à l'évidence que le maintien de ce nouveau programme sera durement mis à l'épreuve au cours de l'année 2012.

Nous sommes persuadés que le Fonds de solidarité des groupes populaires, grâce à sa campagne de financement 2012, pourra fièrement soutenir nos actions visant l'amélioration de l'accessibilité à la justice pour les personnes à faibles revenus.

CKIA

La radio alternative du centre-ville

Les artisans de CKIA FM espèrent que 2012 sera l'année de la relance et du renouveau! En 2011, CKIA FM a relocalisé ses studios en plein cœur du quartier Saint-Roch et a effectué son retour en ondes après quelques mois d'inactivité. Maintenant, la radio communautaire espère reprendre sa place dans le paysage radiophonique de Québec et continuer de répondre à sa mission, soit d'offrir aux citoyens et aux citoyennes de la ville un contenu, une musique, une information

et un point de vue différents.

Malgré un travail acharné, la situation financière de CKIA FM demeure précaire et le travail ne manquera pas pour l'équipe de la station, formée actuellement des membres de son conseil d'administration, de ses producteurs et de ses membres bénévoles. Les énergies mises depuis des mois par des dizaines de personnes pour le redressement et la survie de CKIA FM montrent bien l'importance, l'attachement et l'utilité de cette station pour le milieu communautaire et le public de Québec.

Merci de continuer à appuyer CKIA par l'entremise du FSGPQ ! Votre appui est essentiel pour nous.

Bureau d'Animation et Information Logement

À la défense des droits des locataires

Le BAIL sensibilise la population de Québec aux problèmes liés à la discrimination et au logement. Il mobilise les locataires depuis de nombreuses années pour défendre leurs droits fondamentaux.

En 2012, un des enjeux importants en matière de droit des locataires est sans aucun doute la protection du parc locatif. En effet, il est de plus en plus difficile pour les locataires à faibles et moyens revenus d'avoir accès à un logement abordable. Il s'avère que les promoteurs immobiliers choisissent de construire davantage des condominiums que des immeubles loca-



Campagne contre les OGM. PHOTO LES AMI-ES DE LA TERRE.

tifs. Ce choix est dicté par une volonté de profit immédiat au détriment du droit de se loger des ménages locataires.

De plus, la Ville de Québec a assoupli les critères de conversion des logements locatifs en condominiums réduisant ainsi le droit au maintien dans les lieux des ménages locataires. Cette nouvelle réglementation montre le choix délibéré de la ville pour favoriser les intérêts des promoteurs et des propriétaires au détriment des ménages les plus à risque. En ce sens, le BAIL mobilisera la population sur ces enjeux afin de contrer les attaques des promoteurs immobiliers et la faiblesse des politiques municipales et provinciales.

Un autre enjeu pour le BAIL sera un contrôle universel des loyers, qui aurait pour effet de limiter les hausses abusives et d'améliorer la qualité des logements. Les locataires sont peu outillés pour faire respecter leurs droits à un logement sain et de qualité.

Association pour la Défense des Droits Sociaux du Québec – métro (ADDS-QM)

À la défense des plus démunis

Depuis 1973, l'Association pour la défense des droits sociaux du Québec métropolitain (ADDS-QM) est un groupe populaire ayant pour mission la défense collective des droits des personnes assistées sociales. Travaillant avec une approche de

conscientisation et d'éducation populaire, l'ADDS-QM vise à regrouper les personnes assistées sociales afin qu'elles puissent défendre leurs droits et leurs intérêts.

Pour ce faire, nous organisons des manifestations et des formations sur divers sujets d'actualité pour les personnes assistées sociales. Nous offrons des ateliers d'information sur la Loi sur l'aide aux personnes et aux familles, un service de dépannage téléphonique et des rencontres de groupe pour les gens vivant des situations problématiques auprès du ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale (MESS). Nous prenons position par le biais de conférences de presse, d'articles et d'entrevues et nous favorisons la participation active des personnes assistées sociales. Piliers de l'ADDS-QM, les personnes assistées sociales donnent couleur et vie à l'organisme par leur participation aux divers comités.

Nos priorités pour 2012 sont de lutter pour le droit à un revenu décent qui garantit la couverture des besoins essentiels, de réclamer d'urgence la fin du détournement des pensions alimentaires versées pour les enfants et préconiser l'abolition des catégories à l'aide sociale. Avec nos alliés, nous réclamons également l'augmentation des gains de travail permis et la mesure « une personne un chèque ».

Finalement, par la promotion de la semaine de la dignité des personnes as-

gaspillage. Nous faisons aussi valoir auprès des décideurs l'importance de mettre en œuvre, dès 2012, un plan de fermeture de l'incinérateur afin de favoriser une gestion écologique des matières résiduelles.

Les ATQ se soucient aussi des enjeux liés à l'eau et des principes fondateurs des communautés bleues : contrer la fluoration de l'eau, la vente d'eau embouteillée, la privatisation des services publics et des infrastructures liés à l'eau et la défense de l'eau comme droit fondamental. La mondialisation est au centre de nos préoccupations puisqu'elle touche aux questions liées à l'environnement. Nous suivons de près l'Accord économique commercial et global (AÉCG) qui se prépare entre le Canada et l'Union européenne.

Comité populaire Saint-Jean-Baptiste **La voix des habitants du faubourg**

En 2012, les priorités du Comité populaire Saint-Jean-Baptiste sont de travailler à des réalisations concrètes dans le quartier, telles que trouver un terrain pour réaliser la Coopérative d'habitation La face cachée et poursuivre le travail effectué sur le réaménagement des rues.

Aussi, nous travaillons à une nouvelle étude socio-économique sur le quartier Saint-Jean-Baptiste qui servira de tremplin à l'élaboration de priorités pour les prochaines années et à mobiliser nos réseaux régionaux et nationaux contre les orientations budgétaires du gouvernement du Québec.

Enfin, un autre dossier nous mobilise, soit la défense des logements sociaux, que nous avons gagnée depuis une trentaine d'années. À ce titre, mentionnons que le Comité populaire Saint-Jean-Baptiste possède à son actif la réalisation de plusieurs projets de logements sociaux, le plus récent étant la Coopérative d'habitation l'Escalier, soit 80 logements, dont la moitié a été attribuée à des ménages à faibles revenus.

Journal Droit de parole

Compagnon de route du mouvement populaire

Le journal Droit de parole accompagne le mouvement populaire du centre-ville de Québec depuis 1974. Distribué gratuitement dans 15 000 foyers des quartiers Limoilou, Saint-Sauveur et des faubourgs Saint-Roch et Saint-Jean-Baptiste, le journal est indépendant de toute organisation ou parti politique, sans être neutre politiquement.

Droit de Parole aborde l'actualité d'un point de vue critique et s'intéresse autant à la culture, à l'urbanisme qu'à la politique. Si vivre en banlieue va plutôt de soi à Québec, en revanche, vivre au centre-ville veut dire composer avec un rapport de force qui détermine la vie quotidienne. C'est qu'au centre-ville, la volonté citoyenne est face à un pouvoir qui cherche, depuis cinquante ans, à faire du territoire urbain sa chasse gardée et ce, souvent au détriment de la qualité de vie des résidents.

Dans ce contexte, Droit de Parole a toujours maintenu un préjugé favorable pour les « positions » citoyennes. Les luttes populaires au centre-ville restent le sujet de prédilection de notre journal. Droit de parole n'hésite pas pour autant à couvrir d'autres domaines de l'actualité comme l'écologie, les luttes féministes, le combat des locataires pour le logement social, celui des assistés sociaux pour la justice sous toutes ses formes, etc.

Notre participation au Fonds de solidarité des groupes populaires est de première importance. Nous considérons que la défense collective des droits, fer de lance des groupes membres du Fonds, fait l'originalité de notre regroupement.

assistées sociales, nous continuerons notre lutte contre les préjugés envers les personnes assistées sociales.

L'Association pour la défense des droits sociaux du Québec métropolitain, un groupe qui travaille avec et pour les personnes assistées sociales, afin de contrer les injustices sociales et de lutter pour un monde meilleur.

AmiEs de la Terre de Québec

Un coup de main... pour le droit à un environnement sain et viable pour tous

L'année 2012 sera marquée, aux AmiEs de la Terre de Québec, par les enjeux liés à la souveraineté alimentaire. C'est dans cet esprit que s'inscrit le projet de Ceinture verte Québec, qui vise à favoriser la souveraineté et la sécurité alimentaire et à empêcher l'étalement urbain.

Nous faisons également la promotion de l'importance de l'agriculture urbaine afin de préserver ou de créer des milieux de vie de qualité et propices au contact avec la nature. Le projet Valorisons SMA va d'ailleurs en ce sens en tentant de préserver le caractère agricole d'une des dernières terres en milieu urbain à Québec, la ferme St-Michel-Archange (secteur d'Estimauville).

Nous avons lancé en mars dernier le projet Sauvetabouffe.org qui outille la population afin de réduire le gaspillage alimentaire et de mettre en valeur les initiatives anti-

MINUTERIE ET TOILE SOLAIRE POUR PISCINE : PROFITEZ DE L'ÉTÉ ET ÉCONOMISEZ!



NAGEZ DANS LE CONFORT ET LES ÉCONOMIES!

Grâce à une toile solaire, vous bénéficiez d'une eau agréable du lever au coucher du soleil. De plus, que votre piscine soit chauffée à l'aide d'une thermopompe ou d'un chauffe-piscine électrique, vous réduisez les coûts de chauffage de votre piscine d'environ la moitié.

CONSERVEZ LA CHALEUR... ET LE PLAISIR DE LA BAIGNADE

Profitez d'une eau de température plus constante, propice à la baignade matin, midi et soir, en installant une toile solaire sur votre piscine en fin de journée. Vous limitez ainsi la perte de chaleur dans l'air ambiant. De plus, comme votre chauffe-piscine électrique ou votre thermopompe démarrera moins fréquemment, vous ferez des économies d'énergie et d'argent tout au long de l'été!

LES AVANTAGES DÉPASSENT LARGEMENT L'INVESTISSEMENT:

Bien-être accru

Accroissement du confort de la baignade grâce à la diminution des variations de température de l'eau.

Économies d'énergie et d'argent

Jusqu'à 50% d'économies sur les coûts de chauffage de votre piscine et récupération du coût d'acquisition habituellement en un seul été*.

Longue vie

Utilisée et rangée correctement, une toile solaire a une durée de vie de quatre ou cinq ans.

Avantage du point de vue de l'environnement

Diminution de l'évaporation de l'eau et réduction de la quantité de produits d'assainissement de l'eau (chlore, sel, etc.).

LE SAVIEZ-VOUS ?

- Installée sur une piscine hors terre de 24 pi de diamètre avec un chauffe-piscine électrique, une toile solaire pourrait vous faire économiser 440 \$† par été.

- Installée sur une piscine creusée de 20 pi par 40 pi avec chauffe-piscine électrique, une toile solaire pourrait vous faire économiser 630 \$† par été.

Plus vous utilisez votre toile solaire régulièrement, plus vous récupérez son coût d'acquisition rapidement. Pour plus de détails, visitez le www.hydroquebec.com/residentiel/toilesolaire.

* Le prix d'une toile solaire varie de 45 \$ à 200 \$, selon la dimension de la piscine.

† Pour plus de renseignements sur les économies d'énergie et d'argent, visitez notre site Web.

PROFITEZ DE CHAQUE MINUTE ET ÉCONOMISEZ!

Avec une minuterie pour filtre de piscine, vous pourriez économiser plus de 85 \$ par été sur vos coûts d'électricité, sans compromettre la qualité de l'eau. De plus, vous éviterez les arrêts et démarrages manuels de la pompe. Une façon simple et économique de profiter de l'été! Recherchez le rabais de 10 \$ chez les détaillants participants.

www.hydroquebec.com/residentiel/minuterie



 **Hydro Québec**

Réflexions critiques sur le capitalisme

Par-dessus le marché! s'inscrit dans ce mouvement collectif de réflexion critique sur le capitalisme. Issus en partie des mobilisations ayant précédé le sommet du G20 à Toronto, en 2010, les textes de ce recueil décryptent les multiples facettes des rapports socioéconomiques de domination et d'exploitation. Ils touchent à des sujets aussi variés que le mouvement Occupy, la financiarisation du capitalisme, la place du poète sur la scène du slam montréalais, l'exploitation économique des femmes ou la pensée de l'historien marxiste Karl Polanyi. Suite à un travail de terrain, le sociologue Marcos Ancelovici explique que le slogan adopté par les indignés de l'Amérique du Nord, « Nous sommes les 99 % », bien qu'il soit extrêmement efficace et mobilisateur, fait en réalité l'impasse sur la question des classes sociales au sein de nos sociétés. Une déconstruction intelligente d'un phénomène nouveau.

De son côté, Francis Dupuis-Déri expose le dilemme des anarchistes d'aujourd'hui relativement au démantèlement de l'État-providence. Si les anarchistes sont contre l'autorité de l'État, comment réagir face aux assauts répétés du néolibéralisme dans les services sociaux prodigués par les gouvernements?

L'histoire s'écrit tous les jours. Aujourd'hui semble souffler un vent de révolte et d'indignation pour déconstruire ce système capitaliste et penser les nouveaux possibles. Cet ouvrage collectif peut nous accompagner sur ces chemins cahoteux mais ô combien stimulants...



Francis Dupuis-Déri
Par-dessus le marché!
Les Éditions Écosociété
Année: 2012
272 p. - 25 \$

L'ÉCOLE DANS LA RUE

DU RÉPAC 03-12

ACTIVITÉ PUBLIQUE, gratuite et Familiale

DES CONFÉRENCES + DES KIOSQUES INTERACTIFS +
DES ATELIERS D'ÉDUCATION POPULAIRE

SOUPE POPULAIRE + animation + coin enfant

Regroupement d'éducation populaire en action communautaire des régions de Québec et Chaudière-Appalaches
www.pepac.org ♦ 418-523-4158

Local à louer

Atout-Lire, groupe populaire en alphabétisation, a un local libre situé au 266 rue Saint-Vallier Ouest à Québec. Il s'agit d'un grand local de 283 pieds carrés avec 3 fenêtres côté sud. Il est offert au prix exceptionnel de 360\$ par mois. Le tarif inclus le chauffage, l'électricité et l'accès aux aires communes (salle de réunion, cuisine, salle de bain, etc.). Beau cachet et ambiance chaleureuse. Idéal pour OSBL ou travailleur autonome. Une opportunité à ne pas manquer!

Pour information communiquez avec Marie-Claude au 418-524-9353.

Droit de parole Adhésion ou abonnement

Nom (personne responsable) :

Adresse :

Téléphone :

Courriel :

L'ABONNEMENT DONNE DROIT À 9 NUMÉROS DE DROIT DE PAROLE

Abonnement postal individuel 15 \$

Abonnement de groupe 75 \$

(minimum de 5; livraison du journal au local de l'organisme)

Abonnement institutionnel (par la poste) 25 \$

Adhésion individuelle 10 \$

Adhésion institutionnelle 25 \$

LES MEMBRES PROFITENT D'UN RABAIS AVEC LEUR ADHÉSION

Abonnement et adhésion (individus) 20 \$

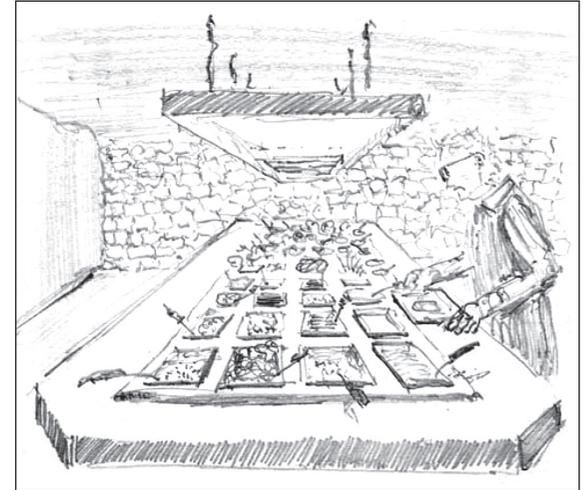
Abonnement et adhésion institutionnel (organismes) 30 \$

Retournez le paiement en chèque ou mandat-poste à :

Journal Droit de parole - 266, St-Vallier Ouest, Québec (Québec) G1K 1K2
(418) 648-8043 | info@droitdeparole.org | www.droitdeparole.org

Renauderie

Le buffet à volonté



Bienvenue aux gens de bonne volonté pourrait-on lire sur l'écriteau à l'entrée si seulement nous avions le cœur à lire, car nous sommes affamés. Nous nous pourlêchons néanmoins à cette idée que, bien plus que de répondre à nos quatre volontés, ce buffet pourra satisfaire cinq, six, voire sept volontés bien remplies et dégoulinantes, sans compter le dessert ! Mais pour le moment, en attendant que le placier nous assigne une chaise solide, la volonté de patience (sur laquelle Nietzsche aurait davantage disserté s'il n'avait pas toujours mangé à sa faim) s'avère la seule qui soit de mise.

Pour ceux qui n'auraient jamais pénétré dans ces antres de la gourmandise, je rappelle brièvement le concept : on vous donne un ticket qui vous permet d'aller remplir votre assiette un nombre illimité de fois. Il faut alors se rendre aux multiples îlots nourriciers pour y choisir des mets dont le nom est indiqué sur une petite carte accrochée à même la lumière chauffante, juste au-dessus. Il est également possible de faire sa propre salade au buffet froid, mais pourquoi diantre auriez-vous parcouru ces kilomètres d'autoroute pour venir vous gaver de salade, je vous le demande. Des préposés à la grosse cuillère veillent à recharger les plats vides au besoin : le tout est bien huilé et il ne manque jamais de saucisses cocktail, ni de petites serviettes humides, bref, c'est simple comme des napperons bienvenue/welcome. Vous comprendrez sans trop que l'on vous fasse de dessins.

Dans cet établissement où nous nous trouvons ce midi, fait cocasse, tous les continents sont représentés picturalement sur les murs ainsi que dans la préparation des aliments. La tradition veut cependant que l'Asie ait préséance, car bon nombre de recettes comportent des quantités appréciables de sauces soya et/ou aigres-douces. Parmi les touristes présents autour de nous, de grands voyageurs n'hésitent pas à ratisser consciencieusement chaque pays, afin de débusquer, tels d'obèses Indiana Jones, les saveurs perdues des coins du monde les moins explorés par les aventuriers du gras trans. Je vous aurai averti, lorsque cela rotera, la terre tremblera sous nos pieds.

Enfin, si vous êtes des ados blasés (ou attardés) en mal d'émotions fortes, l'occasion sera belle d'aller vous faire vomir dans les toilettes pour abuser de cette prodigieuse opportunité de vous empiffrer comme jamais. C'est vrai, les endroits où la volonté n'est pas contrainte par quelque règlement castrant sont si rares, autant en profiter. Le buffet à volonté représente le rêve américain à la portée de tous, célèbre le triomphe incontesté de l'engraissement économique ainsi que la victoire du Général Tao lors des guerres de bouffe générales, feu à volonté. Bon appétit à tous et à toutes !

11 ET 12 MAI

Marché « Saveurs et découvertes »

Dans le cadre de la Quinzaine du commerce équitable. De 10h à 17h le 11 mai et jusqu'à 19h le 12 mai. Place de l'Université du Québec (boul. Charest Est et de la rue De La Couronne).

12 MAI

Après Indignez-vous, engagez-vous!

Rendez-vous à midi à Place d'Youville dans le cadre du Printemps global des indignés. Les thèmes de l'économie, de la démocratie, de l'environnement, de l'éducation seront abordés pour retisser des liens sociaux et réaffirmer notre engagement citoyen. Occupons Québec participe à cette journée de mobilisation internationale afin de mettre en place les fondations d'un nouveau contrat social. À 15h, assemblée publique sur le thème « Comment créer une nouvelle solidarité québécoise? ». Suivi de lectures publiques, de manifestes et de poèmes. Jusqu'à 22 h.

15 MAI

Rénovation écologique

Pour cette formation, Craque-Bitume sort de son local. À son domicile, le formateur David Viens nous présentera les étapes de la rénovation écologique ainsi que différentes méthodes de rénovation. Pour connaître le lieu de la formation communiquez avec nous (formationcraquebitume.org ou 418 523-4580. À 19 h. Contributions volontaires acceptées.

23 MAI

Atelier sur la cuisine vivante

La cuisine vivante, vous connaissez? Il s'agit d'un mode d'alimentation qui favorise les aliments comportant un haut taux de nutriments. Sylvie-Alice Royer vous initiera à la création de délicieux *smoothies* verts santé et ce, à peu de frais. À la Salle Michel Jurdant, Centre Frédéric-Back (870 ave Salaberry). Coût : 15\$ pour les membres et 20\$ pour les non-membres. Inscriptions préalables obligatoires à Estelle Richard, 418-524-2744 ou info@atquebec.org

23 MAI

Antiféminisme et vague conservatrice

Quels sont les enjeux en France et au Québec? Conférence publique sur le campus de l'université Laval dans le cadre du colloque interdisciplinaire de l'université féministe d'été. Anne-Marie-Devreux (Cultures et sociétés urbaines, CNRS, Paris et Diane Lamoureux (Science politique, Université Laval). Séance présidée par Huguette Dagenais. De 19h30 à 21h.

23 MAI

École dans la rue du Repac

Conférence, atelier d'éducation populaire, animation de 15h à 19h.

24 MAI

Festival de l'Anarchie à Québec

Projection du film *Anarchiques* avec la cinéaste Karine Rosso, suivie d'une soirée dansante avec le collectif DJ Zik Not BombZ. À 19h30 au bar-coop L'AgitÉe 251 Dorchester. Jusqu'au 26 mai, le collectif anarchiste L'(A)telier propose plusieurs événements dans différents lieux de Québec dans le cadre du Festival de l'Anarchie.

25 MAI

Lancement du livre Perspective libertaire sur les services publics

Lancement de l'essai à 19h à la Librairie Saint-Jean-Baptiste, suivi d'un débat sur les services publics dans le cadre du mois de l'Anarchie à Québec. Au 565 rue Saint-Jean.

26 MAI

Conférences et atelier

Dans le cadre du mois de l'Anarchie, de 9h30 à 16h00 au bar-coop L'AgitÉe, 251 Dorchester. Pour plus d'info : quebec-libertaire.blogspot.ca

27 MAI

Défendons nos logements sociaux! Grande manifestation à Montréal

Le rassemblement est à 13h au Parc Saint-Gabriel, dans le quartier Pointe-St-Charles. Des transports par autobus sont organisés à partir de Québec. Informez-vous auprès des organismes militants pour le droit au logement de votre quartier.

29 MAI

Démystifions l'économie \$

Pour plusieurs l'économie est une science mystérieuse. Pourtant, elle semble prendre une place croissante dans nos vies. Nous entendons souvent les termes PIB, TSX, taux d'intérêt directeur sans trop savoir leurs significations et leurs utilités. Avec le formateur Marc Guy, vous apprendrez à apprivoiser ces mots ainsi

que le rôle de la Banque Centrale du Canada, du FMI, de la Banque Mondiale, etc. Organisé par Craque-Bitume. À 19:00, au 798, 12e rue, Limoilou. Contributions volontaires acceptées.

31 MAI

C'est devenu GROS

Théâtre bénéfique pour Ressources Parents Vanier Rire, se détendre et encourager une bonne cause : pourquoi pas? Pour une troisième année consécutive, la troupe de théâtre les Mai-Connus s'associe à la cause des familles du quartier Vanier et présente la comédie écrite par François Archambault et Marie-Hélène Thibault.

Tous les profits de cette représentation seront remis à l'organisme communautaire qui oeuvre auprès des parents et des enfants de moins de 5 ans du quartier Vanier depuis plus de 17 ans. Au centre d'art La Chapelle, 620, avenue Plante, Vanier (Québec), 20 \$ par adulte, 15 \$ pour les 12 ans et moins. Pour réservation, contactez madame Annie Pressé, 418.527.4012.



Saint-Sauveur en fleurs

LE 2 JUIN 2012
de 9h00 à 17h00

PARC DUROCHER




Une invitation du Comité des citoyennes et citoyennes du quartier Saint-Sauveur et de l'Association de la défense des droits sociaux Québec-Métropolitain



Venez rencontrer une foule d'organismes qui œuvrent dans votre quartier !

Bernard Lafargue
Capoeira Angola Québec
Shampooing
Duo les Cowboys
Jeunes Musiciens du Monde
Victor Pattee-Gravel le magicien
Myriam Bourget
Vente de fleurs et de fines herbes
Maquillage et animation pour les jeunes
Concours «Fleurir Saint-Sauveur» et atelier de sacs de fleurissement



